

VIENS JE T'EMMÈNEDANSER !

UNE ACTION DÉJÀ PÉRENNE

Organisé depuis septembre 2014 par le CCAS de la commune de Chamalières, le thé dansant entend réunir les aînés qui le souhaitent lors d'un moment festif et de partage. Il permet aux personnes âgées de se retrouver un dimanche après-midi à l'occasion d'un moment convivial et favorise la constitution d'un réseau de solidarité. Le CCAS en propose en moyenne sept thés dansants par an.

OFFRIR UN MOMENT DE QUALITÉ

Afin de mettre en place le projet, une étude logistique a été nécessaire afin de trouver l'artiste qui animait l'après-midi. La vaisselle, la collation, et les autres aspects matériels ont également fait l'objet d'une recherche appliquée de la part de l'équipe qui allait gérer l'événement, dans le but d'offrir un service et des mets de qualité aux bénéficiaires de l'action. Il a été décidé que la salle accueillant l'événement allait être réservée en avance sur l'année.

Le service de communication diffuse l'agenda sur le site de la ville de Chamalières. Il s'occupe également de la création d'affiches, et de la diffusion sur les réseaux sociaux. Le CCAS recense les thés dansants sur un programme trimestriel.



CCAS de Chamalières

Ville Amie des Aînés depuis 2015
Chamalières (63)

OBJECTIFS :

- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien social

PRATIQUE :

- En moyenne 7 événements par an
- Travail sur la logistique (collation, décoration, matériel, choix de l'artiste animateur...)
- Coût annuel - entre 650 et 900 €

UN GRAND SUCCÈS

Les thés dansants rencontrent un franc succès chaque année. Lors de chaque événement, la CCAS reçoit entre quatre-vingts et cent cinquante personnes. Les gens viennent pour rencontrer d'autres personnes, pour danser individuellement ou à deux, pour profiter d'un moment festif.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Chamalières, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com